

SONOCLEANER

2003-E / 2012-E / 2017-E / 2017-EK7 / 2030-E / 2030-EK7

APPAREILS de NETTOYAGE par ULTRASONS ENCASTRABLES

INSTRUCTIONS DE MONTAGE et d'UTILISATION

1) INSTALLATION :

Étaler un joint silicone sous la partie portante du plateau blanc en PEHD, venant en contact avec le plan de travail.
Encastrer l'appareil dans son emplacement prévu sur le plan de travail .(modèles encastrables)
Relever le pupitre de commande (*modèles 2003-E, 2012-E, 2017-E, 2017-EK7, 2030-E, 2030-EK7*)
Raccorder le tuyau de vidange à l'évacuation.
Brancher l'appareil à une prise de courant électrique 230V. 16 A. + Terre, protégée par différentiel.
Cotes de découpe du plan de travail pour Appareils encastrables
Voir FICHES d'INSTALLATIONS.

Installer sous les éléments humides (évier, bacs de décontamination et cuves à ultrasons) un bac de rétention pour prévenir et protéger le meuble en cas de fuite d'eau et étaler un joint en silicone sur le pourtour de découpe du plan de travail.

2) MISE EN SERVICE :

Mettre l'appareil sous tension par l'interrupteur I/O. Le voyant orange s'allume.
Remplir la cuve d'eau potable.
Mettre en service 2 à 3 minutes les ultrasons à l'aide de la minuterie.
Ajouter pendant ce temps une dose de produit PROCLEAN (*liquide tensio-actif*).

3) UTILISATION : (Nettoyage ou Rinçage)

Disposer dans la cuve le ou les paniers ou cassettes à nettoyer.
Veillez à ce que l'eau du bain recouvre entièrement l'instrumentation.
Enclencher la minuterie - Temps préconisé : 15 min
En fin de cycle, vidanger la cuve par Le bouton poussoir situé sur le pupitre de commande.
Maintenir la commande de la pompe de vidange jusqu'au vidage intégral de la cuve (la pompe doit impérativement aspirer de l'air pour maintenir le bain lors de la prochaine utilisation).
Rincer à même la cuve à ultrasons les instruments à l'aide de la douche, tout en maintenant la commande vidange ou
Transférer les instruments dans le bac de rinçage pour un rinçage optimum avant séchage.
Renouveler le bain dans la cuve à ULTRASONS pour un nouveau cycle de nettoyage.

4) PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Ne jamais faire fonctionner les ultrasons sans eau dans la cuve (*hauteur d'eau minimum 4 cm*).
Ne pas déplacer la cuve pleine d'eau et/ou pendant son fonctionnement (*pour les appareils de table*).
Ne pas utiliser de produits en poudre, ils entraînent une forte baisse de rendement des ultrasons.
Ne pas utiliser de produits toxiques ou corrosifs.
Ne jamais poser les instruments ou la cassette directement au fond de la cuve.
Toujours utiliser un panier ou un panier porte-cassettes.

Maintenir la commande de la pompe de vidange jusqu'au vidage intégral de la cuve.

5) GARANTIE :

Nos appareils sont garantis 1 an pièces et main d'œuvre.
Cette garantie est portée à 24 mois sous condition d'utilisation exclusive des produits préconisés par GAMASONIC.
La garantie ne sera pas appliquée si les précautions d'emplois précitées ne sont pas respectées.

6) SERVICE APRES-VENTE :

Assuré par les distributeurs agréés GAMASONIC.

7) ACCESSOIRES : VOIR CATALOGUE GÉNÉRAL

La société GAMASONIC ne saurait être tenue pour responsable des détériorations des meubles et de leurs environnements en cas de fuite d'eau accidentelle ou non. Toute construction mobilière équipée des matériels GAMASONIC, doit être conçue et protégée pour résister aux phénomènes de corrosion provoqués par l'humidité résiduelles des dites fuites d'eaux .L'installation des ensembles précités doit être réalisée et contrôlée par un distributeur agréé GAMASONIC (celui ayant facturé ces dits matériels).
Dans le cas contraire, la société GAMASONIC se réserve le droit d'annuler la garantie des matériels mis en cause.